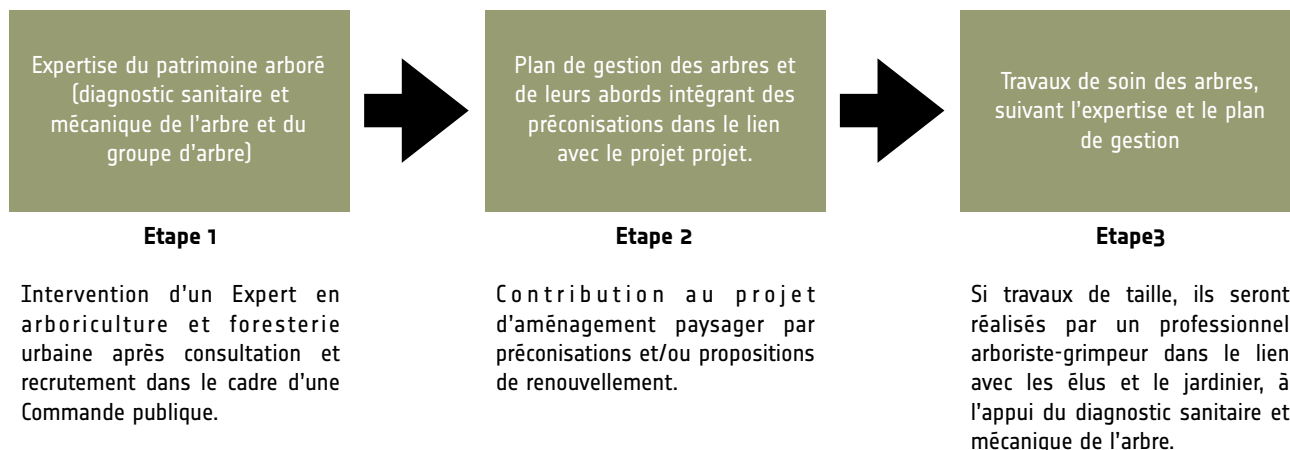


Il est conseillé d'entreprendre un diagnostic sanitaire et mécanique approfondi d'un arbre ou d'un groupe d'arbre : Comprendre un arbre / un groupe d'arbres, son développement, son vieillissement, c'est aussi observer le milieu physique dans lequel il vit. C'est assez complexe et les enjeux sont importants en termes de patrimoine, de perception de la commune et d'attachement des habitants à un lieu. Il est également conseillé d'accompagner des projets aux abords de l'arbre / du groupe d'arbres par des préconisations concernant sa préservation tout au long du chantier et dans le cadre du projet mis en œuvre. .



Un expert compétent en arboriculture ornementale et foresterie urbaine établit un diagnostic sanitaire et mécanique approfondi d'un arbre ou d'un groupe d'arbre en détaillant :

- sa filiation (genre, espèce, variété), ses caractéristiques physiques,
- une évaluation de l'âge de l'individu ou du groupe d'individus,
- l'analyse du milieu et du contexte réglementaire,
- l'analyse de son adaptation au milieu, la compréhension de son développement,
- une description précise de son aspect général (racines / collet + tronc + houppier), en relevant, pour un groupe d'arbre les individus pouvant présenter un danger ou nécessitant un renouvellement.
- Pour l'arbre ou les arbres présentant des signes d'affaiblissement physiologique : la mécanique de l'arbre, l'identification des agents pathogènes.

Ce professionnel rédige un rapport de synthèse illustré (photographies, plans...) qui renseigne sur l'état de l'arbre ou du groupe d'arbre et vaut expertise. C'est un état des lieux opposable. Il peut être archivé, constituer un guide sur une décennie et une pièce de la mémoire de la commune, l'objectif étant, à l'appui de ses conclusions, de le protéger comme être vivant, élément patrimonial et paysager, milieu écologique corrélé à un lieu, ses constructions et habitants et ses ambiances. Des photographies collectées auprès des habitants ainsi que des recherches historiques peuvent permettre d'étayer les analyses de l'expert.

L'expertise du patrimoine arboré peut conduire, à l'appui de critères d'analyse scientifiques, à des travaux de taille pour des raisons sanitaires et mécaniques. Dans ce cas, l'expertise permet d'apporter des explications fondées pouvant être partagées avec, suivant le contexte, les entreprises intervenant sur le lieu, les bureaux d'étude, les habitants. Il est conseillé de prévoir, dans la mission, une réunion publique et une rencontre avec l'entreprise en charge des travaux qui seront mobilisées ou non selon le diagnostic. Ce cadre général d'intervention décrit ici-présent sera adapté au contexte, toutefois il constitue une base de réflexion à la rédaction de la consultation. Bénéficier du domaine d'intervention de ce professionnel, c'est aussi accompagner un projet de renouvellement ou de plantation en intégrant les questions environnementales et les conditions du milieu (sol, sous-sol), les arbres contribuant à l'équilibre du milieu par son rôle de pompe hydraulique.